

INFORMATION EAUX

NUMÉRO SPÉCIAL
Forum Mondial de l'Eau
Daegu - Gyeongbuk - Corée du Sud
12 - 17 Avril 2015



N° 614
janvier
février
mars
2015

La synthèse de l'OIEau :

Performances des services d'eau et d'assainissement :
les Contrats d'Objectifs entre Autorités et exploitants publics

RIOB :

Pour une meilleure gestion de bassin au Forum Mondial de l'Eau

Forum Economique Mondial :

Les crises de l'eau

OSS :

Ressources en eau transfrontalières en Afrique du Nord

ONU-Eau :

Conférence de Douchanbé - Tadjikistan

AEE :

Etat de l'environnement en Europe

Commission Européenne :

4^{ème} Conférence Européenne sur l'Eau

ONEMA :

«CartOgraph'» : pour accéder aux données sur l'eau

SIET :

Des solutions techniques innovantes

ODE Réunion :

Plan départemental de l'eau

Actualités des Agences de l'Eau :

- Plan Loire IV
- Consultation du public : inondations et milieu marin

Les prochaines "Journées de l'OIEau" :

- ① **Qualité et sécurité des matériaux en eau potable**
- ② **Tarification incitative pour la gestion des déchets**

Inscrivez-vous : www.oieau.org/cnfme

Librairie :

- La méthanisation
- Chimie et pollutions des eaux souterraines
- L'accès à l'eau, droit de l'Homme ou loi du marché ?
- Gestion durable des eaux pluviales dans les villes africaines : un enjeu de développement de masse



*Office
International
de l'Eau*

PERFORMANCES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : les Contrats d'Objectifs entre Autorités et exploitants publics

Le Contrat d'Objectifs (CO) entre Autorité et exploitant publics apparaît comme un outil volontaire permettant d'établir et de suivre les performances du service d'eau et d'assainissement. Cette pratique est récente pour le management des services d'eau. Des indicateurs sont choisis et servent à mesurer les progrès et les avancées pour les comparer aux résultats escomptés. Il devient alors possible de rendre compte de la performance du service, de la suivre et de la contrôler.

A défaut de littérature dédiée, une analyse a été faite sur deux cas bien documentés pour tenter de décrypter les enjeux de ces contrats et comprendre la démarche qui conduit à leur mise en place.

Le cas de la "NWSC" en Ouganda

La National Water and Sewerage Corporation (NWSC) est une entreprise d'Etat, créée en 1972, à la fin du protectorat Britannique.

La mission de la "NWSC" est alors de mutualiser les compétences et les moyens pour renouveler les infrastructures déjà cinquantenaires des services d'eau. Cependant, dans les années 1990, la "NWSC" apparaît comme une entreprise aux infrastructures vieillissantes qui, malgré d'importants investissements de l'aide internationale, était dans une situation commerciale et financière difficile.

En 2000, est lancé le premier contrat d'objectif triennal entre les ministères des Finances, celui de l'Eau et de l'Environnement et les dirigeants de la "NWSC", qui, avec les avenants suivants, va garantir la durabilité financière de l'organisation et permettre le gel de sa dette. Les bons résultats obtenus ont, en effet, redonné confiance aux bailleurs de fonds internationaux, qui conditionnent leurs aides à l'amélioration des résultats.

Le cas de la Ville de Paris

Au début des années 2000, la Ville de Paris se réapproprie la gestion publique de l'eau. Le 30 décembre 2009 un Contrat d'Objectifs est signé avec son exploitant public nouvellement créé, Eau de Paris (EdP).

C'est un des rares cas de recours à un Contrat d'Objectifs en Europe. L'attention est dès le départ portée sur l'efficacité de la structure qui se met en place. A la différence du cas Ougandais, la démarche apparaît cette fois politique et communicante, pour accroître la crédibilité de l'Autorité auprès de la société civile.

Eléments d'analyse

Avec ces contrats, l'Autorité publique cherche à mettre en avant auprès de ses administrés ou des bailleurs de fonds, la transparence et la performance du ou des services publics d'eau. Pour autant, cette démarche est complexe et sa réussite dépend de facteurs internes et externes non négligeables.

Au niveau interne, des objectifs dotés d'Indicateurs de Performances (IP) sont primordiaux et doivent être convenus dès la signature du Contrat d'Objectifs.

Ceux-ci peuvent être limités au suivi des opérations courantes, ou au contraire, ils peuvent donner les moyens à l'exploitant public de cibler ses actions. Pour que le Contrat d'Objectifs soit crédible, il est nécessaire que l'Autorité organisatrice prévoie des dispositifs de suivi, voire, selon la culture d'entreprise, des mécanismes incitatifs.

Station de traitement EP à Gaba - Ouganda



Usine de traitement EP d'Orly
©Emile LUIDER / InnerFrance - EaudParis



De nombreux facteurs exogènes peuvent affecter les gains potentiels d'efficacité attendus des Contrats : volonté et capacité politique, crédibilité de la démarche, asymétrie de l'information transmise, participation démocratique.

De nombreux biais, plus ou moins visibles et prévisibles, peuvent venir altérer la justesse des mécanismes instaurés par le contrat. Pour les deux cas étudiés, sa mise en place a au moins permis de créer le débat public qui fera nécessairement gagner l'exploitant public et l'Autorité organisatrice en maturité.

Au final

Les Contrats d'Objectifs, le benchmarking, les partenariats et jumelages entre pays sont autant d'outils qui concourent à l'optimisation des services publics d'eau.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Marion Colasse, étudiante d'AgroParisTech Montpellier : "La mise en place d'un Contrat d'Objectifs entre Autorité et exploitant publics comme outil pour améliorer les performances des services d'eau".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation



7^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : LE RIOB SE MOBILISE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE BASSIN

Le **RIOB** appelle à la mobilisation de ses Membres et Observateurs pour venir présenter leurs solutions, échanger et débattre pour développer et améliorer la gestion par bassin et la coopération transfrontalière dans le Monde lors du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Daegu & Gyeongbuk (Corée du Sud), du 12 au 17 avril 2015.

Conjointement avec l'OCDE, l'UNESCO et la CEE-ONU, le GEF, la CE/UE, l'IUCN, Green Cross, le SIWI, l'OMVS et la CI Escaut, le RIOB s'impliquera plus particulièrement, en partenariat avec toutes les autres Organisations intéressées, dans les thèmes du Forum traitant de l'adaptation aux effets du changement climatique, de la coopération pour réduire les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières, de la gouvernance, ainsi que dans plusieurs processus régionaux :

Dans le cadre du processus thématique

Thème : 1.3. Adaptation au changement : la gestion du risque et de l'incertitude pour prévenir les catastrophes et améliorer la résilience

1.3.6. - Adaptation au changement climatique dans les bassins: exemples et bonnes pratiques.

Thème : 3.4. Une mise en œuvre intelligente de la GIRE

3.4.1 - Gestion intégrée conjointe des fleuves, lacs et aquifères à l'échelle des bassins.

Thème : 4.2. Une gouvernance efficace

4.2.3 - Renforcer la gouvernance de bassin pour une gestion efficace des ressources en eau aux échelles pertinentes.

Thème : 4.3. Coopérer pour réduire les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières

4.3.1 - Diplomatie de l'Eau et gouvernance à plusieurs niveaux : connecter les niveaux pour faire la différence.

4.3.2 - Le droit international de l'eau démystifié.

4.3.3 - Mandats, structures et moyens pour des Organisations de bassin transfrontalier efficaces (fleuves et aquifères).

4.3.4 - Créer la confiance : faciliter l'échange de données et d'informations entre pays riverains dans les bassins transfrontaliers.

4.3.5 - Partager les bénéfices des eaux transfrontalières entre secteurs et pays.

4.3.6 - Investir dans la gestion des bassins transfrontaliers, ça rapporte ! Le financement durable de la gestion transfrontalière des bassins et des infrastructures communes.

Thème : 4.5. Améliorer l'éducation et renforcer les capacités

4.5.4 - Faire face aux changements en temps voulu : une formation spécifique pour les Organismes de Bassin.

Dans le cadre du processus régional Europe

Session 1 : Expériences réussies des Organismes de Bassin européens pour mieux gérer les rivières, les lacs et les aquifères transfrontaliers en Europe.

Session 2 : Les Directives européennes sur l'Eau : des outils efficaces pour atteindre les objectifs ambitieux de la politique européenne commune pour protéger l'eau et les milieux aquatiques.

Session 3 : Les instruments européens spécifiques pour une adaptation efficace au changement climatique en Europe.

L'agenda détaillé des événements du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau est à consulter sur le site : www.worldwaterforum7.org



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



INVITATION

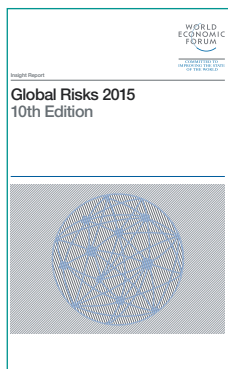


PARTICIPEZ AUX SESSIONS DU 7^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU SUR LE THÈME 4.5: "AMÉLIORER L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS" À DAEGU!

- "Formation des dirigeants sur l'eau potable et l'environnement"**
Mercredi 15 avril, 9:00-11:00
- "Captiver l'attention de la population mondiale sur les problèmes de l'eau avec des outils innovants"**
Mercredi 15 Avril, 11H20-13H20
- "Assurer la durabilité des infrastructures hydrauliques en investissant dans les Centres de Formation aux Métiers de l'Eau : c'est rentable !"**
Mercredi 15 avril, 14:40-16:40
- "Formation et Renforcement des capacités dans le domaine de l'eau : Clé pour la sécurité de l'eau et le développement durable"**
Jeudi 16 avril, 11:20-13:20
- "Faire face aux changements en temps voulu : une formation spécifique pour les Organismes de Bassin"**
Jeudi 16 avril, 14:40-16:40
- "Financement de la formation professionnelle sur l'eau pour développer les compétences : Une stratégie économique fructueuse pour les services d'eau !"**
Jeudi 16 avril, 17:00-19:00
- Session de clôture du thème 4.5: "Améliorer la formation et le développement des Capacités"**
Vendredi 17 avril, 11:20-13:20

Ces sessions se tiendront dans les locaux de Daegu Exco

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL - LES CRISES DE L'EAU EN TÊTE DU CLASSEMENT DES RISQUES MONDIAUX EN TERMES D'IMPACT



Le rapport "Global Risks" évalue chaque année les principaux risques globaux en termes de probabilité et d'impact potentiel pour les 10 années à venir.

Selon la 10^{ème} Edition, présentée à Davos en janvier dernier lors du Forum Economique Mondial 2015, le conflit entre Etats, avec ses conséquences régionales, représente le risque global n°1 en termes de probabilité, devant les événements climatiques extrêmes.

Les quelques 900 experts ayant participé à l'Enquête ont cité les crises de l'eau comme le plus grand risque, sous l'angle des impacts, auquel le monde sera confronté.

La présence des risques environnementaux en tête du classement traduit les craintes des experts face aux difficultés à mettre en place des solutions pour relever certains défis, comme les événements climatiques extrêmes et le changement climatique.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

91-93 route de la Capite - CH-1223 GENÈVE (Suisse)
Tél. : +41 (0) 22 869 1212 - Fax : +41 (0) 22 786 2744
www.weforum.org



LES ZONES HUMIDES MÉDITERRANÉENNES DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES



Chaque année, le 2 février est la Journée Mondiale des Zones Humides.

Le Centre de Recherche de la Tour du Valat a publié un état des lieux des zones humides dans les régions de Méditerranée à cette occasion.

Les Régions Méditerranéennes hébergent 15 à 22 millions d'hectares de zones humides, dont un quart sont artificielles, comme les barrages-réservoirs et les étangs piscicoles. Près de la moitié a toutefois été

perdue depuis 1900 et celles qui subsistent font face à de multiples pressions de la part des activités humaines.

Dès les années 1960, les premières actions en faveur des zones humides ont débuté. Le nombre de "Zones humides d'importance internationale" en Région Méditerranéenne, inscrites sur la Liste de Ramsar, a plus que doublé lors de la dernière décennie (9 Mha en 2014). Les zones humides protégées sont également en augmentation.

Mais en réalité, dans la plupart des pays, ces instruments ne sont pas encore très effectifs. Pour le devenir, ils nécessitent la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain (inventaire, plan de gestion, suivis, restauration) et

une mise en cohérence des politiques publiques impactant la ressource en eau ou les zones humides.

Si certaines actions de conservation déjà menées ont été efficaces, elles restent insuffisantes pour inverser rapidement la tendance actuelle à la dégradation. Parmi les mesures urgentes restant à prendre, il faut noter :

- Le renforcement de la législation en faveur des zones humides ;
- Une volonté politique plus affirmée, dans les pays les plus développés, qui permettrait d'achever la protection à long terme des zones humides encore en bon état ;
- Une amélioration de la gestion de l'eau, tenant compte des besoins de la nature ;
- L'extension des efforts de protection en faveur des zones humides "oubliées" : marais et mares temporaires, cours d'eau, prairies humides, forêts inondables ...

STATION BIOLOGIQUE DE LA TOUR DU VALAT

Le Sambuc - 13200 ARLES
Tél.: 04 90 97 20 13
www.tourduvalat.org

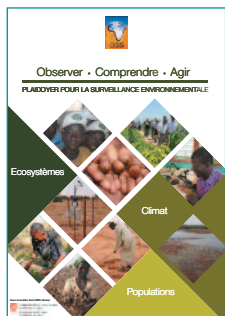


INVITATION

PARTICIPEZ AUX SESSIONS EUROPÉENNES DU 7^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU À GYEONGJU!

- ① "Les expériences réussies des Organismes de Bassin internationaux européens pour une meilleure gestion des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers en Europe"
Lundi 13 avril, 11:20-13:20
- ② "Les Directives européennes sur l'Eau : Des outils efficaces pour atteindre les objectifs ambitieux de la politique européenne commune pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques"
Mardi 14 avril, 14:40-16:40
- ③ "Exemples et instruments européens pour une adaptation efficace aux changements climatiques"
Mercredi 15 avril, 9:00-11:00
- ④ "Vivre avec de l'eau dans les villes de demain : Les défis et les chemins à parcourir pour mettre en œuvre des solutions"
Mardi 14 avril, 11:20-19:00
- ⑤ "Science et Technologie : Créer un environnement favorable pour combler le fossé entre science et mise en œuvre en travaillant dans la Triple Helix"
Mardi 14 avril, 14:40-16:40
- ⑥ "L'efficacité en eau et en énergie pour la croissance verte"
Mercredi 15 avril, 9:00-11:00
- ⑦ **Session de clôture européenne**
"Recommandations pour la gestion de l'eau en Europe"
Mercredi 15 avril, 14:40-18:00

SAHEL : UN OBSERVATOIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Créé en 1992, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale établie à Tunis depuis 2000.

Son action se situe dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de la Région Sahélo-Saharienne. L'OSS offre à ses Pays-Membres un cadre de concertation et de partenariat autour des questions liées à la gestion des ressources en eau et à la surveillance environnementale.

22 Pays Africains, 5 Pays du Nord et des Institutions régionales et internationales, ainsi qu'un réseau d'organisations de la Société Civile sont Membres de l'OSS.

Le travail de l'OSS est organisé autour de deux programmes phares "Eau" et "Terre" orientés vers l'amélioration de la connaissance et couvrant un large spectre de thématiques allant de la gestion durable à l'adaptation au changement climatique dans la Région Saharo-Sahélienne.

L'objectif du programme "Eau" est de favoriser la gestion rationnelle de ces ressources en eau partagées au service des stratégies de développement durable dans la Région sahélo-saharienne.

Les principaux systèmes aquifères partagés par les pays de la zone d'action de l'OSS constituent en effet une ressource stratégique pour le développement socio-économique et l'adaptation au changement climatique.

L'OSS a été désigné par l'AMCOW (Conseil des Ministres Africains sur l'Eau) comme coordinateur sous-régional sur le thème "Coopération pour la réduction des conflits et l'amélioration de la gestion des eaux transfrontalières en Afrique".

Dans le cadre du septième Forum Mondial de l'Eau, l'OSS a ainsi été mandaté pour préparer un rapport sous-régional pour les pays d'Afrique du Nord, Membres de l'AMCOW.

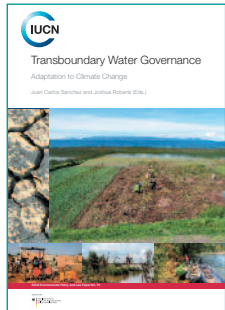
Le projet du rapport, qui reflète la situation actuelle et les enjeux de la coopération sur les ressources en eau transfrontalières dans la région, a fait l'objet d'un atelier de validation organisé par l'OSS, les 18 et 19 décembre 2014 à Tunis.

OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL

Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 31 TUNIS CARTHAGE 1080 (Tunisie)
Tél. : (+216) 71 206 633/634 - Fax: (+216) 71 206 636
www.oss-online.org



LA GOUVERNANCE DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La gestion des eaux transfrontières devient de plus en plus difficile, et le changement climatique risque d'exacerber les tensions. Et parce que le changement climatique est un problème mondial, l'adaptation exigera une réponse internationale.

Ce livre vise à identifier les problèmes, à la fois théoriques et pratiques, auxquels les États font face dans l'établissement de mécanismes de coopération transfrontaliers pour

adapter efficacement la gestion de l'eau au changement climatique.

Il présente aussi les obstacles juridiques, parfois complexes, auxquels les institutions existantes sont confrontées en essayant d'adapter les mécanismes existants à un contexte de climat changeant.

Enfin, il fournit un aperçu des meilleures pratiques adaptatives en matière de gouvernance transfrontalière de l'eau, dans l'espoir qu'elles puissent servir de base pour une meilleure compréhension des liens entre l'eau et le changement climatique, et ce qui peut être fait pour aider les institutions et les sociétés à s'adapter.



UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - IUCN

Rue Mauverney 28 - 1196, GLAND (Suisse)
Tél. : +41 (22) 999-0000 - Fax: +41 (22) 999-0002
www.iucn.org

BILAN DE LA DÉCENNIE D'ACTION 2005-2015 "L'EAU, SOURCE DE VIE"



Lancée en 2005 par l'ONU-Eau, la décennie "L'eau, source de vie" visait à encourager les efforts pour assurer le respect des engagements internationaux pris dans le domaine de l'eau d'ici 2015.

Une Conférence de haut niveau organisée à Douchanbé (Tadjikistan) du 9 au 11 juin prochain sera l'occasion de dresser un tableau des enjeux liés

à la mise en œuvre de la Décennie, mais aussi ses défis et lacunes. Sur cette base, il sera élaboré des recommandations pour de nouvelles actions à mener après 2015.



SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

33 Sheroz str., DOUCHANBÉ 734001 (Tadjikistan)
Tél. : (+992 37) 227 68 43 - Fax : (+992 37) 227 68 4
www.waterforlifecconf2015.org



ETAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS L'UE : DES AMÉLIORATIONS, MAIS LES DÉFIS RESTENT NOMBREUX



L'Agence Européenne pour l'Environnement évalue l'état, les tendances et les perspectives de l'environnement en Europe dans un contexte mondial, et analyse les possibilités d'aligner les politiques sur la vision 2050 intitulée "Bien vivre, dans les limites de notre planète".

Le capital naturel européen se dégrade à cause des activités socio-économiques comme l'agriculture, la pêche, le transport, l'industrie, le tourisme et l'expansion urbaine.

En 2009, 43 % des eaux de surface se trouvaient dans un état écologique qualifié de bon, voire très bon. L'objectif d'un bon état écologique stipulé par la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) ne devrait cependant être atteint que pour 53 % d'entre elles en 2015. Ce chiffre ne représente par conséquent qu'une modeste amélioration par rapport au statut antérieur et se situe loin des objectifs définis par la DCE.

Les rivières et les eaux de transition sont en moyenne dans un état plus dégradé que les eaux des lacs ou les eaux côtières. Les préoccupations concernant l'état écologique des masses d'eaux de surface sont plus fortes pour les régions d'Europe Centrale et les régions du Nord-Ouest de l'Europe qui pratiquent une agriculture intensive et possèdent une forte densité de population.

L'état écologique des eaux de transition et des eaux côtières de la Mer Noire et des régions de la Mer du Nord au sens large est également préoccupant.

Les pollutions diffuses affectent la plupart des eaux de surface.

L'agriculture en particulier constitue une importante source de pollution diffuse générant un enrichissement excessif de nutriments par ruissellement d'engrais. Les produits phytosanitaires utilisés pour l'agriculture sont également détectés dans les eaux de surface et les eaux souterraines.

Les pressions hydromorphologiques (modification de la structure physique des masses d'eau) affectent également de nombreuses eaux de surface. Elles modifient les habitats naturels, et ont principalement pour origine la construction de centrales hydroélectriques, la navigation, l'agriculture, la protection contre les inondations, et le développement urbain.

L'état chimique des eaux est également un sujet de préoccupations. Environ 10 % des rivières et des lacs se trouvent dans un état chimique relativement médiocre, la présence fréquente d'hydrocarbures aromatiques polycycliques étant souvent à l'origine de l'état médiocre de ces eaux.

Près de 25 % des eaux souterraines souffrent quant à elles de la présence de nitrates qui sont les premiers responsables de leur mauvais état écologique.

Le prochain cycle de plans de gestion des bassins hydrographiques pour la période 2016-2021 devra améliorer cette situation.

Agence européenne pour l'environnement



AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT - AEE
Kongens Nytorv 6, 1050, COPENHAGUE K (Danemark)
Tél. : +45 3336 7100
www.eea.europa.eu

EUROPE : LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'EAU



Horizon 2020, le programme de Recherche et d'Innovation (R & I) de l'Union Européenne, doté de 79 milliards d'Euros pour la période de 2014-2020, comprend un pilier "Défis sociétaux" qui retient une thématique "Changement climatique et ressources". Le volet intitulé "Water Innovation: Boosting its value for Europe" offre de nombreux sujets de recherche qui doivent aider à prendre en charge les défis actuels et à venir liés à l'eau.

Ces sujets comprennent le développement de l'approvisionnement en eau et des technologies d'assainissement, des systèmes et des outils, et/ou des méthodologies et

des solutions de gestion de l'eau pour le secteur agricole, entre autres.

Les appels à projets pour 2015 sont sur :
www.horizon2020.gouv.fr

PORTAIL FRANÇAIS HORIZON 2020
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes - 75231 PARIS Cedex 05
www.horizon2020.gouv.fr

4^{ÈME} CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR L'EAU : BILAN DU PREMIER CYCLE DE LA DCE

La Direction Générale Environnement de la Commission Européenne a organisé à Bruxelles les 23 et 24 mars 2015 la 4^{ème} Conférence Européenne sur l'Eau.

Des représentants des Etats-Membres, des parties prenantes et de la Commission Européenne, soit environ 400 participants, ont ainsi débattu des sujets clés suivants :

- Les expériences tirées du premier Cycle de mise en œuvre de la DCE et la préparation des seconds Plans de Gestion des Bassins ;
- L'évaluation de la mise en œuvre des Programmes de Mesures ;

- Les expériences de mise en œuvre de la Directive sur les Inondations ;
- Le lien (Nexus) alimentation/eau/énergie/ navigation ;
- Les opportunités pour soutenir la politique de l'eau sur la période de financement 2014-2020 ;
- Le rôle de la politique de l'eau dans le contexte de "Croissance Verte et Bleue".

COMMISSION EUROPÉENNE
Rue de la Loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11 - <http://water.europa.eu>



LA LOI "OUDIN-SANTINI" FÊTE SES 10 ANS !

La Loi du 9 février 2005 autorise les Collectivités Territoriales, les Syndicats des Eaux ou d'Assainissement et les Agences de l'Eau à consacrer jusqu'à 1% des recettes des services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dédiées à ce secteur.

Ces dix années de fonctionnement sont l'occasion de faire un bilan des actions menées :

- 200 M€ mobilisés par les Collectivités françaises et les Agences de l'Eau depuis 10 ans pour développer de nombreux projets et tisser de solides liens avec les acteurs du Sud, inscrivant ainsi dans la durée la solidarité pour l'eau et l'assainissement.
- 15 M€ programmés en 2015 par les Agences de l'Eau.
- 1000 projets en 10 ans, au bénéfice d'une cinquantaine de pays différents.

Cette Loi pour la coopération internationale en faveur des plus démunis a contribué significativement aux avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (réduction de moitié des personnes ne bénéficiant pas d'un accès à une eau propre à la consommation et à un assainissement de base dans le Monde).

Le programme Solidarité-Eau, le Partenariat Français pour l'Eau et les Agences de l'Eau organiseront en juin prochain une manifestation pour fêter l'anniversaire de cette Loi, et rassembler tous ceux qui, à leur échelle, s'impliquent et s'engagent pour cette cause.

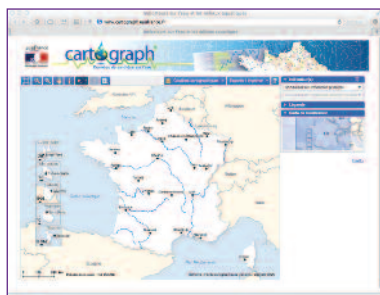


PFE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE Cedex
Tél. : 0 41 20 19 49
www.partenariat-francais-eau.fr

«CARTOGRAPH'» :

UN NOUVEL OUTIL POUR ACCÉDER AUX DONNÉES SUR L'EAU



Des données de synthèses sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages, en France métropolitaine et en Outre-Mer, sont désormais visualisables sous forme de cartes, de graphiques et de tableaux.

Réalisé par l'ONEMA, destiné à informer tous

les publics, «CartOgraph'» répond aux exigences de transparence et d'accès aux informations environnementales.

Grâce à cet outil, chacun peut avoir accès à des données homogènes sur une vingtaine de thématiques, et s'impliquer dans les décisions publiques ayant une incidence sur l'eau et les milieux aquatiques : qualité des milieux aquatiques, du littoral ou des eaux souterraines, prix de l'eau potable, niveau des nappes, pluviométrie, prélève-

ments d'eau dans les milieux, avancement de l'élaboration des SAGE...

Les données sont territorialisées et représentées aussi bien sur des périmètres administratifs (par Commune, Département ou Région) que des périmètres hydrographiques (par sous bassin, par exemple, ou directement sur les stations de mesure).

En complément aux données, des fiches descriptives synthétiques seront élaborées courant 2015 sur les différentes thématiques et mise à disposition ensuite sur la toile EauFrance.

www.cartograph.eaufrance.fr



ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

SIET : DES SOLUTIONS TECHNIQUES INNOVANTES



Le SIET, Syndicat des Industriels des Equipements du Traitement et de l'analyse de l'eau, rassemble les industriels exerçant une activité de conception, fabrication, distribution des équipements du traitement et de l'analyse de l'eau, ainsi que les prestataires de services intervenant sur ces marchés. Le SIET contribue aux évolutions réglementaires qui impactent son secteur d'activité, défend les intérêts de la profession et valorise le métier,

les technologies et innovations de ses adhérents. Le Syndicat encourage par ailleurs ses membres à s'engager dans la démarche "Aquaplus", qui récompense les acteurs privés et publics pour leur engagement en faveur du développement durable.

Il publie également des fiches techniques sur des technologies innovantes, dont les derniers titres concernent :

- Les technologies de traitement et d'analyse des eaux usées en vue de leur réutilisation ("Reuse") ;
- Les technologies de traitement des micropolluants dans les eaux usées ;
- Traitement d'eau des Tours Aéroréfrigérantes.

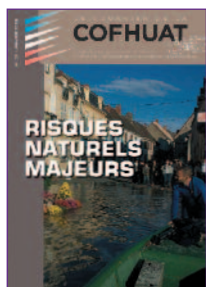
Ces fiches sont disponibles gratuitement sur son site web.



SIET

9 rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 45 63 70 40 - Fax : 01 42 25 96 41
www.siet-info.com

COFHUAT : CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES NATURELS



La COFHUAT (Confédération Française pour l'Habitat, l'Urbanisme, l'Aménagement du Territoire et l'Environnement) consacre le numéro 36 de sa revue aux risques naturels majeurs : en effet, aujourd'hui, pour mieux lutter contre les catastrophes naturelles, toutes les professions doivent conjuguer leurs efforts.

Les pouvoirs publics sont conscients de leurs responsabilités à cet égard. Ils ont de tout temps consacré des moyens importants à la protection des populations (travaux de protection - digues ou paravalanches par exemple) et ont renforcé au cours des dernières années la législation et la réglementation.

Mais des quartiers entiers ont été construits dans le passé en des endroits où ils seraient, aujourd'hui, interdits : certains bords de mer, de rivière, flancs de montagne seraient maintenant mieux préservés.

La démolition de maisons peut être décidée en cas de risque exceptionnel, mais, le plus souvent, il n'est d'autre possibilité que d'exiger un renforcement de la solidité du

bâti et de prévoir un régime d'évacuation à partir du moment où le danger apparaît imminent. Quand la catastrophe s'est produite et que des sinistres ont été constatés, un système d'assurances régulièrement amélioré au cours des années, allie décision des pouvoirs publics et réponse des sociétés d'assurance dans un partenariat public privé d'une grande efficacité.

L'objectif de ce numéro est de présenter une synthèse des sujets qu'un élu confronté à ce type de préoccupation doit connaître pour exercer ses responsabilités (connaître les acteurs, leurs rôles respectifs dans la connaissance des risques et dans la mise en place et l'application des plans d'exposition) ; il est aussi bon de rappeler le rôle clé des compagnies d'assurance qui concourent à la réparation des dommages, et des réassureurs qui les protègent.

COFHUAT

21 boulevard de Grenelle - 75015 PARIS
Tél. : 01 40 40 70 83 - Fax : 01 40 40 70 74
<http://cofhuat.org>



PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES POUR LA RÉUNION



Le Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques (PDEAH) intervient dans le cadre des actions menées depuis plus de 30 ans par le Département de La Réunion pour une gestion globale et partagée des ressources en eau. Relevant d'une dis-

position du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2010-2015 de La Réunion, il a été élaboré de 2012 à 2014 dans le cadre d'une large concerta-

tion avec les acteurs locaux, au premier rang desquels l'Office de l'Eau Réunion, et il a bénéficié du concours de l'Office International de l'Eau.

L'objectif poursuivi est de garantir un approvisionnement en eau brute sécurisé sur l'ensemble du territoire pour les différents usages et de favoriser le développement socio-économique global de l'île dans le respect des milieux aquatiques.

OFFICE DE L'EAU DE LA RÉUNION

49 rue Mazagan - 97400 SAINT-DENIS
Tél. : +262 (0)262 30 84 84
www.eaureunion.fr



PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE PARIS CLIMAT 2015 (COP 21)



La Conférence Paris Climat 2015, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015, sera l'une des plus grandes conférences internationales sur le climat jamais organisée. L'enjeu est majeur : contenir le dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies. Elle doit conduire à l'adoption d'un accord international qui posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Une équipe interministérielle, chargée de la négociation et de l'Agenda des solutions, a été constituée sous la direction de Mme Laurence Tubiana, Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique.

La France souhaite un accord applicable à tous, respectant le principe de différenciation, car tous les pays ne sont pas également responsables du dérèglement du climat, et

suffisamment ambitieux pour engager les transformations nécessaires au respect de l'objectif de limitation à +2°C et doté de règles juridiques communes.

La France promet aussi un "Agenda des solutions", qui a vocation à regrouper les initiatives des entreprises, des collectivités, etc. afin de porter en amont de la Conférence une vision plus positive de la lutte contre le dérèglement climatique.

Cette COP21 ne doit pas être une Conférence des contraintes, mais une Conférence des solutions porteuses de développement, d'emplois, de confort.

SECRETARIAT GÉNÉRAL COP 21

244, Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
www.cop21.gouv.fr

LOIRE-BRETAGNE



PLAN LOIRE IV : UNE STRATÉGIE 2014-2020



Décidé en 1994, le Plan Loire Grandeur Nature, est entré dans sa 4^{ème} phase en 2014.

Le Comité de Bassin a émis le 11 décembre 2014 un avis favorable sur la stratégie du plan Loire IV pour la période 2014-2020.

Il intègre les évolutions réglementaires et le contexte budgétaire. Il associe les régions, l'Etat, l'Etablissement Public Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques :

- Restaurer les populations de poissons grands migrateurs amphihalins et faciliter leur migration,
- Rétablir la continuité écologique,
- Préserver les zones humides,
- Prévenir l'installation de nouvelles espèces envahissantes et contenir les espèces installées.

Valoriser les atouts du patrimoine :

- Préserver et faire connaître les atouts paysagers du Bassin de la Loire,
- Faire connaître le patrimoine lié à la Loire,
- Proposer une offre de tourisme nature et culture,
- Poursuivre et diversifier le développement des itinéraires doux.

Développer, valoriser et partager la connaissance sur le Bassin :

- Partager et valoriser la connaissance,
- Acquérir de nouvelles connaissances ou outils opérationnels.

Les actions au niveau du Bassin seront mises en œuvre par deux outils financiers : le Contrat de Plan Interrégional Etat / Régions du Bassin de la Loire (en cours d'élaboration) et le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire, doté d'une enveloppe de 33 M€.

L'expression "Plan Loire" ou "Plan Loire Grandeur Nature" pourrait laisser croire que seule la Loire est concernée, alors que le Plan vise bien l'ensemble du Bassin.

4 enjeux prioritaires, répartis en 13 actions, ont été définis :

Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires :

- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies territorialisées et cohérentes de réduction du risque inondation,
- Définir un schéma global de gestion et sécurisation des digues et réalisation des travaux correspondants,
- Préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

CONSULTATION DU PUBLIC : QUELLES ACTIONS POUR L'EAU, LES RISQUES D'INONDATION ET LE MILIEU MARIN ?



De nouveaux Plans de Gestion portant sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin sont en cours d'élaboration.

Depuis décembre 2014 et jusqu'au 18 juin 2015, ils sont soumis à l'avis du public avant leur adoption fin 2015.

Dans chaque bassin hydrographique, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et son Programme de Mesures, d'une part, et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation, d'autre part, fixeront pour 6 ans (2016-2021) les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en œuvre.

Dans chaque sous-région marine, le Programme de Mesures du Plan d'Action pour le Milieu Marin fixera les actions à mettre en œuvre pour atteindre ou maintenir le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020.

Pour participer à cette consultation, rendez-vous sur le site Web de chacune des six Agences de l'Eau et des Offices de l'Eau des Départements d'Outre-Mer.

**Nous sommes tous concernés.
Donnez votre avis !**

www.lesagencesdeleau.fr

L'ACCÈS À L'EAU, DROIT DE L'HOMME OU LOI DU MARCHÉ ?



Existe-t-il une voie médiane entre marché et solidarité pour l'accès à l'eau ? Cette interrogation constitue le fil conducteur de cet ouvrage aux analyses fondées sur différents ordres et systèmes juridiques.

Il revisite les discours contradictoires alternant critiques d'une marchandisation de l'élément hydrique et louanges des forces du marché censées assurer un approvisionnement à chacun.

Les analyses juridiques développées révèlent que la libéralisation totale du secteur de l'eau est loin de triompher. L'étude se veut pédagogique afin d'être accessible à tous ceux, juristes ou simples citoyens, intéressés par ce thème essentiel au carrefour de l'économie, de l'environnement et des droits de l'Homme.

ÉDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johanet.net



CHIMIE ET POLLUTIONS DES EAUX SOUTERRAINES



Cet ouvrage présente un état des connaissances actuelles indispensables pour comprendre le mécanisme des pollutions et les milieux étudiés. Il rassemble les bases théoriques permettant d'appréhender le comportement des polluants tant d'origine agricole (nitrates et pesticides) qu'organique (virus et bactéries) ou industrielle. Il présente diverses méthodes pour les identifier, évaluer leur concentration, leur origine ou leur

devenir. Les processus géochimiques à l'œuvre dans chaque milieu naturel (sols et aquifères) sont décrits, ainsi que l'influence de la morphologie des sédiments et des écoulements sur ces processus.

Enfin, il détaille les outils nécessaires aux professionnels : bases de la législation, modes de prélèvement, techniques de réhabilitation, réactions chimiques advenant dans le milieu rural. Le dernier chapitre est consacré aux logiciels de modélisation des réactions chimiques dans le contexte des pollutions.

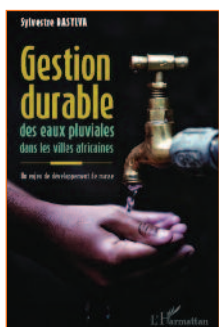
L'actualisation porte sur la législation, avec une mise à jour des données issues du Code de l'environnement, et sur la procédure réglementaire de traitement des sites et sols pollués, qui a évolué de façon significative en France depuis 2007.

ÉDITIONS LAVOISIER

14, rue de Provigny - 94230 CACHAN
Tél. : 01 47 40 67 00
editions.lavoisier.fr/



GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES DANS LES VILLES AFRICAINES : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DE MASSE



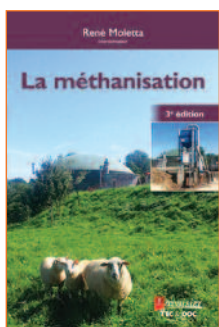
Cet ouvrage, destiné aux acteurs intéressés par le développement de l'Afrique, donne un diagnostic et une vision axés sur le paramètre pluvial.

Il fournit des informations sur de multiples contraintes provoquées par la maîtrise inappropriée des pluviométries extrêmes (inondations et sécheresse), pour une inversion des tendances basées sur les réalités africaines.

Il mise sur l'essor rapide des villes africaines et le ruissellement généré, pour impulser un dynamisme socio-économique durable de large échelle.

Il s'agit d'un plaidoyer sur la nécessité de contextualiser les pratiques, en les centrant, surtout, sur des objectifs d'eau agricole, d'emploi des jeunes, de santé et de gouvernance partagée. Etant donné le faible intérêt accordé à l'assainissement pluvial, des investissements productifs seraient une piste crédible d'autofinancement des équipements, in fine de changement des représentations institutionnelles et sociétales dans le processus de gestion.

LA MÉTHANISATION



Fort de son succès, témoin de l'évolution des connaissances comme des technologies, cet ouvrage sur "La méthanisation" fait aujourd'hui l'objet d'une troisième édition. Les contributions de trente spécialistes, chercheurs ou professionnels du secteur reconnus internationalement, dressent un panorama complet des aspects nécessaires à la connaissance du processus de méthanisation et à son exploitation.

Alors que la France progresse en matière de traitement des déchets et de production d'énergie verte, les acteurs potentiels du secteur, en particulier les agences d'ingénierie et de conception, doivent encore approfondir leur connaissance du processus de méthanisation et des technologies pouvant être mises en œuvre pour l'exploiter.

ÉDITIONS L'HARMATTAN

16 rue des Ecoles - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03
www.editions-harmattan.fr





ÉTUDE SOCIOLOGIQUE : Perceptions de la problématique des résidus médicamenteux dans les eaux

L'Office International de l'Eau et le GRESE, laboratoire de recherche de l'Université de Limoges, ont réalisé une étude sociologique sur les perceptions de la problématique des résidus médicamenteux dans les eaux, sur le territoire de Limoges Métropole.

Elle a été menée dans le cadre du projet INTERREG "NoPills", projet de recherche Européen qui a pour objet la réduction des pollutions par les résidus médicamenteux dans les eaux (www.no-pills.eu).

L'Office International de l'Eau a été chargé de l'enquête sociologique qui s'est déroulée de décembre 2014 à janvier 2015.

Son objectif principal était d'identifier les leviers politiques, institutionnels, sociaux et économiques pour réduire les résidus médicamenteux dans les eaux.

Trois étapes ont jalonné cette étude :

- une enquête qualitative où des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de professionnels de la santé et de l'eau ;
- une enquête quantitative par questionnaires sur Internet destinés aux habitants, aux médecins et aux pharmaciens de Limoges Métropole.
- une soirée-débat qui s'est déroulée le 02 avril 2015 pour restituer les résultats de l'enquête et pour débattre des différents leviers identifiés lors de cette étude.

Les résultats de l'étude seront publiés courant avril 2015 sur :

www.medicaments.oieau.fr



NOS PARTENAIRES

-  **Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
-  **Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**
-  **Le Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social**
(Direction Générale de la Santé)
-  **Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  **L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**
-  **Les 6 Agences de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
-  **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Centre de Formation aux Métiers de l'Eau**



"BALADOMARAIS" : une application mobile pour découvrir les zones humides

Lancée en février à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, mais utile tout au long de l'année, l'application "BaladOmarais", développée avec le soutien financier de l'ONEMA, permet de localiser sur une carte, les centres d'information sur les zones humides et les animations organisées pour découvrir ces milieux à la biodiversité exceptionnelle.

Les utilisateurs y retrouveront l'information pour se rendre et participer aux manifestations, conférences, projets pédagogiques, dégustations, expositions ou sorties nature. Il est aussi possible de se géolocaliser, afin de découvrir les centres d'information et les animations près de chez soi.

"BaladOmarais" complète l'offre de l'OIEau en matière d'applications mobiles, avec "Aqu@veille" (le fil d'actualités sur l'eau) et "Ma Cons'eau" (pour évaluer la consommation domestique d'eau), permettant aux acteurs et usagers de l'eau et des espaces naturels aquatiques de recevoir une information pertinente.

Toutes ces applications sont disponibles gratuitement sur l'AppStore et sur Google Play.



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org



VOS PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau"



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

Ces rendez-vous, animés par des intervenants expérimentés apportent un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité et permettent aux participants de s'informer, d'échanger et de confronter leurs propres expériences aux différentes études de cas et retours d'expériences présentés.

► LE 28 MAI 2015 À PARIS :

Qualité et sécurité des matériaux en eau potable.

Le patrimoine français de réseaux est estimé à environ 900 000 km hors branchements, avec un âge moyen de l'ordre de 40 ans.

Sa composition est diverse avec plus de 30 % des réseaux en fonte grise, 20 % en fonte ductile, 40 % en PVC, 5 % en Polyéthylène, 3 % en fibrociment et 2 % en acier, en béton armé à âme en tôle ou en béton précontraint.

Ce réseau est vieillissant et son renouvellement devient un enjeu majeur pour les prochaines années avec une attention particulière sur sa qualité.

Certains matériaux, lorsqu'ils entrent au contact d'eau destinée à la consommation humaine, peuvent être à l'origine de dégradations de la qualité de l'eau, d'ordre organoleptique, physico-chimique ou microbiologique et peuvent engendrer de ce fait un dépassement des limites ou références de qualité réglementaires de l'eau, voire des effets sanitaires pour les consommateurs.

Cette "Journée de l'OIEau" sera l'occasion de faire un point sur les connaissances actuelles liées à l'utilisation de certains matériaux et aux conséquences de chacun d'entre eux sur la qualité de l'eau.

► LE 11 JUIN 2015 À PARIS :

Tarification incitative pour la gestion des déchets : 1^{ers} retours d'expérience.

Pour financer le coût de gestion du service public des déchets, les collectivités territoriales compétentes ont à leur disposition différents leviers possibles : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), la redevance spéciale ou encore le budget général.

La Loi "Grenelle I" de 2009 prévoyait que la REOM et la TEOM devraient intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative, liant la facturation du service de traitement des déchets au volume produit par l'utilisateur.

C'est ainsi qu'une TEOM incitative a été créée par la Loi de Finances 2012.

Dans un rapport de janvier 2014, le Sénat a rappelé qu'il convient de conserver le caractère facultatif de la tarification incitative, compte tenu de l'importance des investissements et des coûts de gestion requis pour sa mise en place (coût du matériel permettant l'identification de l'utilisateur et mesure de la quantité de déchets produits, etc.).

Depuis une dizaine d'années, plusieurs expérimentations de tarification incitative ont déjà été conduites et peuvent permettre d'avancer dans la réflexion.

Mais les modalités de sa mise en œuvre soulèvent encore de nombreuses questions : comment se calcule-t-elle ? Quelles différences avec le système actuel et pour quels résultats ? Quels sont les objectifs réels ? Quels sont les critères de réussite ?

Cette "Journée de l'OIEau" sera l'occasion, à travers de nombreux retours d'expériences, de tenter d'apporter des réponses à toutes ces questions.



Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : inscription@oieau.fr

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

www.oieau.org

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 61^{ème} année



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

stages@oieau.fr - www.oieau.org

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

1 Les pompes centrifuges	11 La télégestion des réseaux
3 Réactifs de traitement d'eau potable	16 Le dioxyde de chlore (revendu séparément)
4 Instruments de mesure	17 La surpression (revendu séparément)
5 Le comptage (revendu séparément)	18 Le pompage des eaux usées
6 La robinetterie (EP)	19 L'alimentation en eau potable (revendu séparément)
9 L'ozonation des eaux	20 Les eaux pluviales (revendu séparément)
10 La chloration des eaux	HS Qu'est-ce que l'épuration ?

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 90 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org